



CODIR GESMA du 13/11/2025 de 19h30 à 21h30 à MONTAUZIER Compte-Rendu



Présents : François Boermann, Salmi Lachgar, Michel Delage, Pascal Giraud, Estelle Guillard, Angélique Gaumont, Cyrille Chassaing, Jean-Marie Noël, Anthony Folmer, Christian Jouin

Absents excusés : Yvon Chevalieras, Marc Mounier

Validation du dernier CR de Codir

- Correction de deux coquilles présentes dans la V0 et rediffusion au Codir de la V1 qui est validée à L'unanimité des présents.

Commission Matériel

- A noter un don important de Philippe Barthelet. Il est fait principalement de combinaisons et palmes. Le GESMA le remercie
- Tout le matériel lié à la subvention du CODEP 16 a été commandé. Une partie a été livrée par La Plongée de Poitiers, nous attendons la livraison prochaine du reste par Sub2O de Limoges.
- Tableau des clés : manquent les seules signatures Christian Chamoulaud et Christian Pregniard .
- Un lot de détendeurs est prévu pour partir en révision à Noël.

Budget prévisionnel

- Salmi nous présente les comptes à ce jour. Ils sont largement positifs du fait de l'encaissement des adhésions et du montant faible de dépenses en ce début de saison.
- Budget par commission :
 - L'Agnée fait une demande de 450€ pour l'achat de matériel destiné à un atelier apnée verticale : ok du Codir ;
 - La commission matériel estime ses besoins à 6500€, soit à peu près le même montant que la saison passée : ok du Codir ;
 - La nouvellement créée Commission Plongée Handi souhaite 200€ : ok du Codir.

Nous n'avons pas reçu de demande supplémentaires pour des besoins spécifiques des autres commissions, ce qui confirme un budget prévisionnel très proche de celui présenté en Assemblée Générale.

TIV et galette le 17 janvier 2026

- La journée TIV est donc confirmée le samedi 17 janvier à partir de 8h30 rue Marcel Pierre :
 - François lancera les inscriptions à cette journée ;
 - Nous prévoyons l'installation du barnum à l'extérieur et éventuellement la révision des blocs les plus légers au premier étage si il venait à pleuvoir ;
 - Pascal assurera l'approvisionnement de la nourriture et des boissons pour le déjeuner. Prévoir aussi quelques croissants, chocolatines et café pour le début de matinée.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

- Ce même jour, à la salle de l'Amicale Laïque du Gond Pontouvre aura lieu la Galette du club à partir de 19H00 :
 - François lancera les invitations sur le site et sur le WhatsApp du GESMA ;
 - Pascal sollicitera Pauline pour les galettes et approvisionnera les boissons.
- Durant la Galette, le magasin de plongée Sub2O de Limoges présentera son matériel, dont des kits destinés aux N1 et N2. Il enverra prochainement un catalogue que nous vous transmettrons avant sa venue. Vous pourrez éventuellement le contacter si vous souhaitez qu'il amène quelque chose de particulier.

Courriers

- AG CSNA du 23 novembre 2025
- AG FFESSM à Annecy les 6 et 7 décembre 2025

Affichages réglementaires

- Les affiches des cartes des moniteurs ont été mises à jour, elles seront mises en place avec le reste de l'affichage manquant dans les jours qui viennent à Nautilus et Rue Marcel Pierre.

Whatsapp GESMA (Michel)

- A ce jour, 151 adhérents sur les 178 inscrits font partie de la communauté whatsapp GESMA ce que nous considérons comme un premier succès à confirmer.
- Nous décidons de rajouter Christian Jouin, qui est notre Correspondant pour Nautilus, comme Administrateur du site, afin qu'il puisse facilement informer la communauté sur les évènements de Nautilus.

Visite nouveau local par Mr le Maire d'Angoulême

- Accompagné d'une délégation de la municipalité, Mr Xavier Bonnefont nous rendra visite le mercredi 10 décembre rue Marcel Pierre à partir de 17h15.
- Il est évident que notre local devra être nickel !
- L'ensemble des membres du Codir et des Responsables de Commissions sont invités à cette manifestation ... et aussi à faire le ménage avant.

Nautilus : 1^{er} mercredi du mois

- Nous avons pu constater que le premier mercredi de novembre a attiré beaucoup de monde en Apnée et en PSP. De plus, un grand nombre de baptêmes étaient programmés ce jour là.
- Le Codir propose tout d'abord d'éviter au maximum les baptêmes lors de ces premiers mercredis de chaque mois et demande également à Estelle de mettre en place un système d'inscription simple pour l'activité PSP de façon à mieux anticiper l'occupation de nos lignes d'eau. A suivre ...

Sorties loisirs clubs, notamment Cala Montjoi

- La sortie Cala Montjoi est confirmée pour l'ascension du 14 au 17 mai 2026. Cyrille Chassaing en est l'organisateur mais il a besoin d'un P5 (mini) pour l'aider dans la partie organisation des plongées.



Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

- Aline Vernier organise une sortie à Brest pour le week-end du 1^{er} mai 2026. Inscrivez vous sur le site via le lien reçu par mail et WhatsApp.
- La sortie à l'Estartit organisée par Evelyne Delage aura lieu du 9 au 15 juillet 2026. Les inscriptions ne débuteront pas avant fin février 2026.
- Jean-Noël Mesmin organise à nouveau une sortie à Porquerolles fin aout/début septembre (dates à confirmer).
- Les Commissions Photo (Michel Delage) et Bio (Romuald Gabard) organisent le week-end des 6 et 7 juin 2026 une sortie à Capbreton. Si disponibilité, des places seront proposées à des adhérents en dehors de ces deux commissions.
- La Commission Apnée (Marc Mounier) souhaite proposer une sortie Loisir Apnée en 2026. Plus de détails à venir ...

Convention semi-rigide : Bfh/Gesma

- Après un long échange sur les avantages et les inconvénients, les risques et les opportunités, le Codir décide de ne pas renouveler la convention. François en informera la Base Fédérale à Hendaye.

Responsables des commissions saison 2025-2026 (Tous)

- Tous les responsables de l'année passée sont reconduits à l'unanimité des présents :
 - Technique : Pascal Giraud
 - Matériel : Yvon Chevalerias
 - Nage avec Palmes : Claude Pelletier
 - Apnée : Marc Mounier
 - Plongée Sportive en Piscine : Estelle Guillard
 - Plongée Souterraine : Jean-Christophe Dubois
 - Biologie : Romuald Gabard
 - Loisirs : Cyrille Chassaing
 - Mini-bus : Jean-Christophe Dubois
 - Photo-Vidéo : Michel Delage
- Il est également décidé de créer une nouvelle Commission :
 - Plongée Handi : Christian Jouin

Christian nous proposera prochainement la Charte de cette nouvelle Commission à laquelle le Codir alloue un budget de 200€ pour démarrer (voir paragraphe ci-dessus Budget Prévisionnel).

Tour de table (Tous)

- Une réunion de la Commission Loisirs aura lieu le jeudi 20 novembre 2025 rue Marcel Pierre à 19h00. Cyrille informe les adhérents via le WhatsApp et François envoie un pushmail.
- Commission Technique : il est rappelé que la formation N2 ne peut être engagée sans un minimum de 10 plongées réalisées avant l'inscription. De même l'engagement dans la formation Niveau 3 est soumis à la réalisation préalable de 20 plongées en autonomie (0-20m) et 5 plongées encadrées dans l'espace 35-40 m. Et d'une façon générale, l'inscription est soumise à la validation du formateur. Aucune exception ne sera faite.



Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

Secrétaire du GESMA :

M. Boermann F

Le président du GESMA :

M. Delage M

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen